



L'essentiel de la vie associative de la Moselle

..... **Novembre 2018**

Edito

La vie associative française est riche et dynamique : plus de 73 000 associations nouvelles ont été créées en 2017 ; on en dénombre 1,3 million au total, animées par 13 millions de bénévoles.

Le gouvernement soutient cette société de l'engagement bénévole, dont les associations sont le terreau et dont la France a besoin.

Présentes sur l'ensemble des territoires, les associations apportent à la population, des services indispensables.

Équivalant aux secteurs des transports et de l'agro-alimentaire réunis en termes d'emploi, le secteur associatif est un partenaire incontournable des pouvoirs publics.

La connaissance statistique de la vie associative est essentielle pour la rendre visible, l'aider à se développer et à surmonter les défis.

Ce partenariat entre le ministère chargé de la vie associative et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative dans chaque département.

Nous espérons que ces données actualisées pour votre département vous seront utiles !

Jean-Benoît Dujol,
Directeur de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire
et de la Vie Associative

Les associations jouent un rôle irremplaçable, largement reconnu par les Français : 80% en ont une image positive, 45% les fréquentent régulièrement en tant qu'adhérents, et 25% leur donnent du temps bénévolement.

Dans les quartiers, les villes et les villages du département, elles sont actives au quotidien, dans tous les domaines. Mais les connaît-on vraiment ? Et que sait-on d'elles ?

Combien d'associations en Moselle ?

.....
Elles sont **entre 12 000 et 13 000**, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Dans le seul secteur sportif, **2 560** clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré **249 130** licences, en 2017.

Ces milliers d'associations sont animées par des **bénévoles** dont le nombre peut être estimé **entre 175 000 et 205 000**. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui **entre 78 000 et 92 000**.

Les associations de droit local

.....
Les associations qui ont leur siège social dans l'un des trois départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ne relèvent pas de la loi de 1901 mais de celle de 1908, reprise dans le code civil local issu de la loi allemande.

On distingue **3 types d'associations** :

- **Les associations de fait** : des regroupements formels sans reconnaissance officielle.
- **Les associations non inscrites**, prévues par le code civil local et dont la capacité juridique est restreinte : elles ne peuvent pas recevoir de subventions, de dons, de legs, elles ne peuvent pas employer de salariés...
- **Les associations inscrites** : elles possèdent une capacité juridique plus étendue que les associations reconnues d'utilité publique de la loi 1901 : elles peuvent agir en justice, acquérir des biens mobiliers et immobiliers, vendre des produits et des services, recevoir des dons et des legs...

Elles sont inscrites au registre des associations tenu par le tribunal d'instance du siège de l'association. Elles doivent ensuite faire l'objet d'une publication dans un journal d'annonces légales et non au journal officiel.

La dynamique de créations d'associations

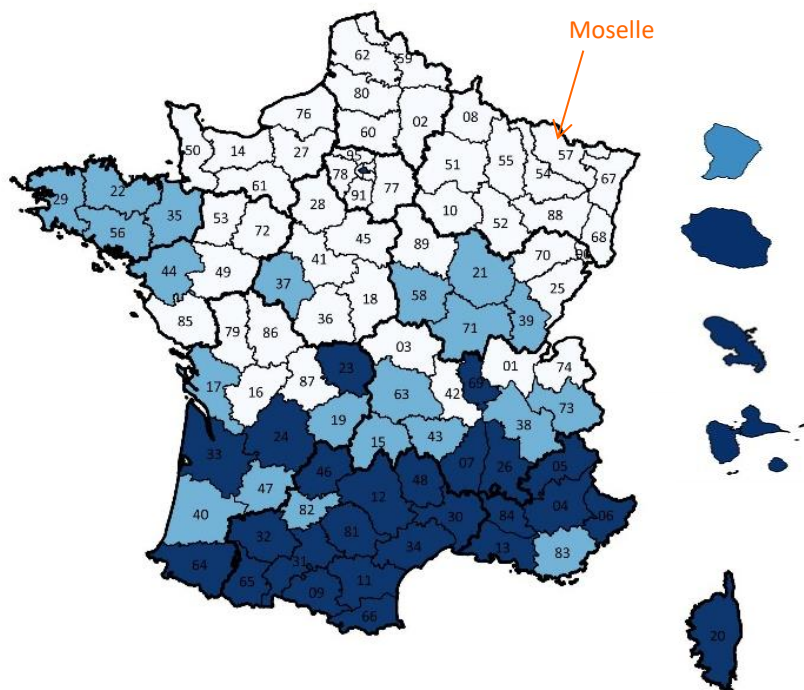
Si le nombre de nouvelles associations est important à connaître, il n'est pas à lui seul représentatif du dynamisme de la vie associative. Il peut parfois cacher une certaine instabilité ou être lié à des spécificités locales.

Cette carte de France situe chaque département, au regard de leur dynamique de création. Elle est établie en rapportant le nombre de nouvelles associations à la population du département, pour tenir compte des besoins et des attentes de ses habitants. Cette densité de créations d'associations s'exprime ici pour 10 000 habitants, et s'appuie sur la période des trois dernières années.

- Moins de 10 créations pour 10 000 habitants
- De 10 à 12
- Plus de 12

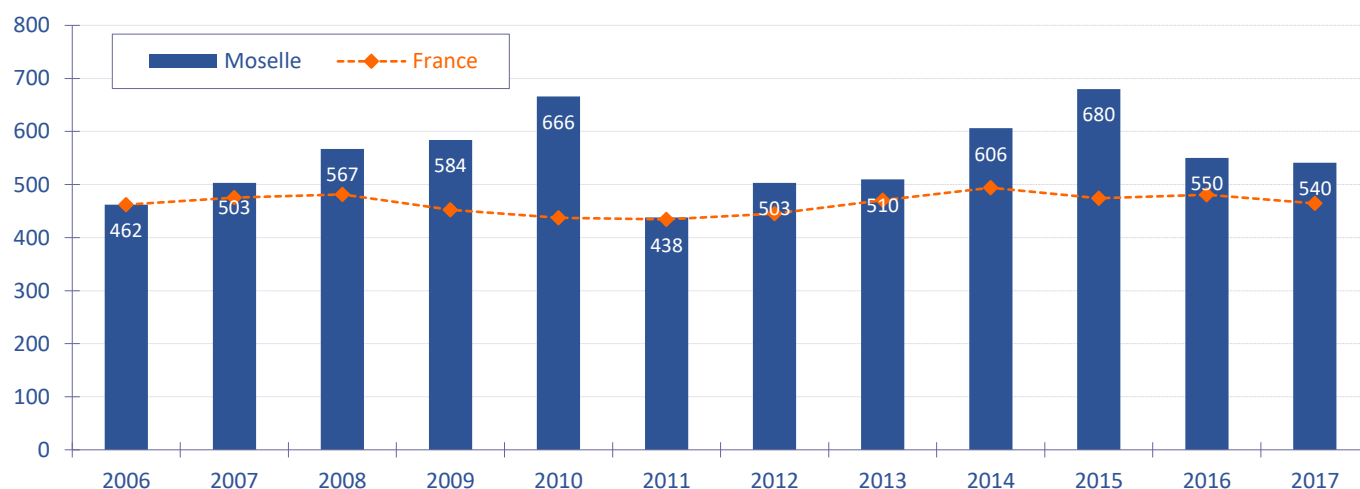
Pour l'année 2017-2018, environ **540** nouvelles associations ont été déclarées dans le département. Sur la période récente, il s'est créé en moyenne chaque année, **5,7** associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale de 10,7).

Sources : INSEE et tribunaux d'instance de Metz, Saint-Avold, Sarrebourg, Sarreguemines et Thionville.
Traitement R&S.



Les créations d'associations au fil des années

Les inscriptions au registre des associations, tenu par les tribunaux d'instance, permettent de suivre l'évolution du nombre de créations chaque année, depuis 2006, dans l'ensemble du département.

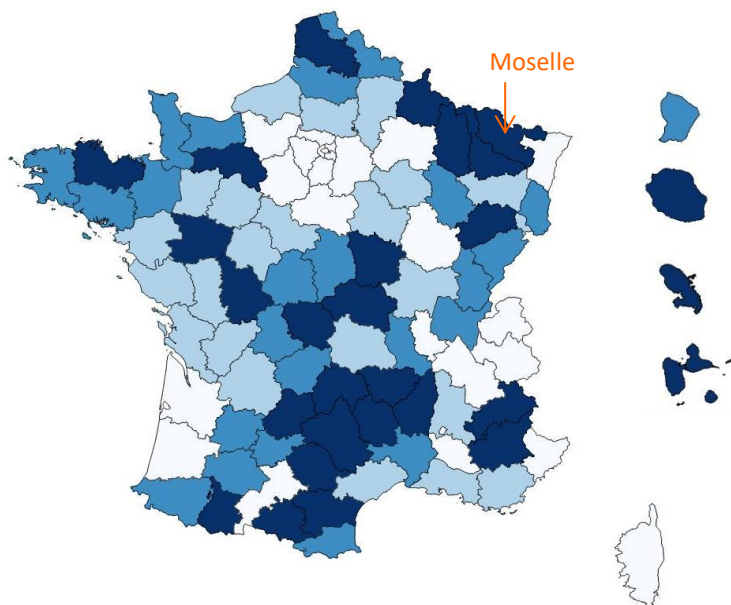


Source : Tribunaux d'instance de Metz, Saint-Avold, Sarrebourg, Sarreguemines et Thionville. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2006.

Le rythme des créations dans le département est différent de celui qui est observé au plan national. Les mouvements sont plus prononcés, avec un net repli en 2011 suivi d'une progression soutenue et continue jusqu'en 2015. Les tendances se rapprochent toutefois, ces deux dernières années.

Un enjeu économique et social fort

Dans le département, **1 740** associations emploient des salariés. Près de la moitié d'entre elles, soit **45%**, emploient moins de 3 salariés. Elles sont proportionnellement moins nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également **151** associations comportant plus de 50 salariés.



Quelles que soient leurs tailles, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui **12,3%** des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé du département, pour une moyenne nationale de 9,7%.

■ Plus de 12,0 %
 ■ De 10,6 % à 12,0 %
 ■ De 9,3 % à 10,5 %
 ■ Moins de 9,3 %
 Moyenne nationale : 9,7 %

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2017.
 Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	5,9	11,8
Sport	1,5	4,7
Santé	14,4	7,2
Social	60,3	49,9
Loisirs	1,2	1,3
Culture	1,4	2,9
Autres activités ⁽¹⁾	9,1	11,4
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	6,2	10,8
Total	100,0	100,0

Encadrés et soutenus par des bénévoles, **30 575** salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement nettement plus nombreux dans la santé et le secteur social qu'au plan national, et moins présents dans les autres domaines.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2017.

Zoom sur le secteur social

Environ 60% des emplois associatifs relèvent du secteur social et s'adressent à des publics fragiles.

Par rapport aux repères nationaux, l'hébergement médicalisé, l'aide par le travail et l'accueil de jeunes enfants sont plus développés en Moselle.

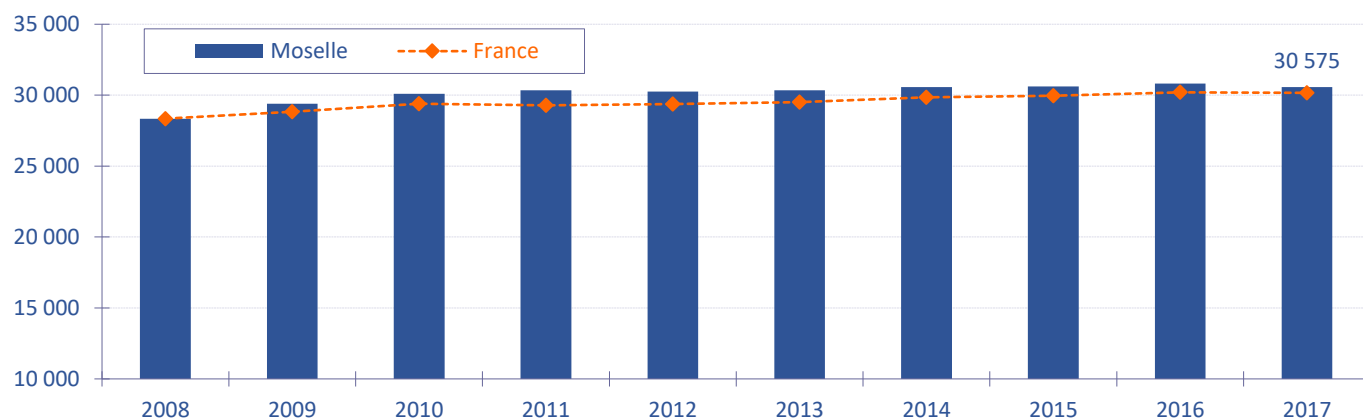
(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Sources : ACOSS-URSSAF, MSA. Données 2017.

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	16,7	10,0
Hébergement social	9,0	9,7
Aide à domicile	9,8	9,5
Accueil de personnes âgées	0,1	0,6
Aide par le travail	10,2	7,8
Accueil de jeunes enfants	4,1	2,3
Accueil d'enfants handicapés	1,2	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,8	0,7
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	8,4	7,9
Ensemble du secteur social (tableau ci-dessus)	60,3	49,9

Un secteur créateur d'emplois

Entre 2008 et 2017, les effectifs salariés des associations ont augmenté de plus de 110 000 au plan national, et de **2 230** environ, dans le département.

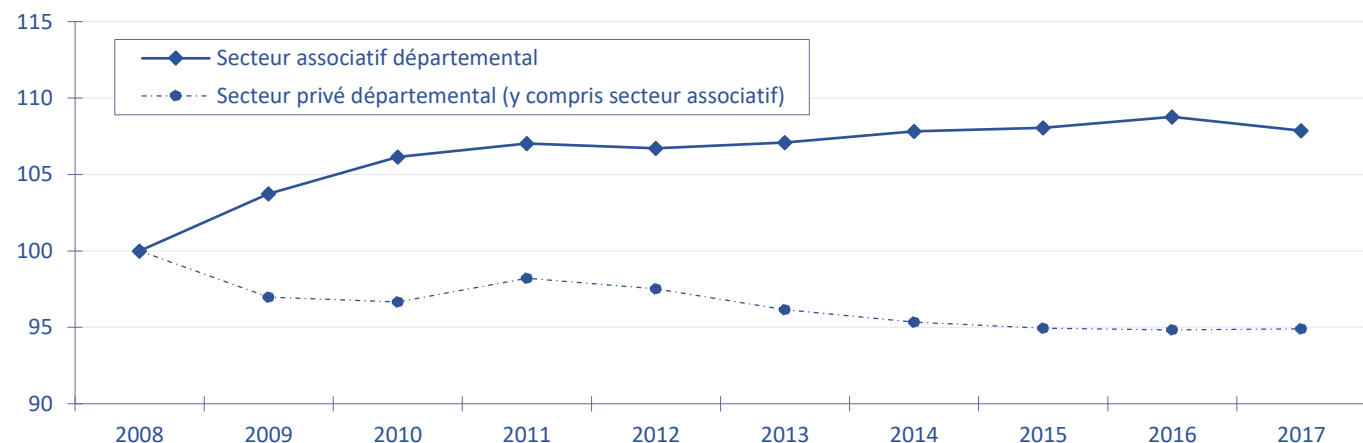


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Jusqu'en 2010, l'emploi associatif du département a évolué à un rythme proche de celui qui est observé au plan national. Il s'en est écarté depuis, avec une croissance plus forte jusqu'en 2016 et un repli plus net en 2017.

Les évolutions dans le département

Au cours de la dernière décennie, les effectifs salariés ont progressé dans les associations alors que dans l'ensemble du secteur privé, ils ne parviennent pas à retrouver leur niveau de 2008, année de la crise financière.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Base 100 en 2008.

Cependant les tendances se rapprochent sur la dernière période 2015-2017. Les effectifs ont légèrement diminué dans les associations (- 0,2%) et sont restés stables dans l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.